

MÉDAILLE D'OR DUT. C. F.

927234/10/1

GRAND HÔTEL  
DU COMMERCE & DES POSTES

L. DIDON  
PÉRIGUEUX TÉLÉPHONE 0.33

Le 7 Mai 1911

Monsieur Cartailhac,

Ces jours derniers étant allé à Bergerac,  
pour la première fois depuis que M. Delage  
y a séjourné pendant les vacances de l'été,  
votre propriétaire, M. Cartouret m'a dit  
que M. Delage était très content du résul-  
tat de ses fouilles, et lui avait dit que  
« rien venait au jour »

En même temps à propos, j'écris au-  
jourd'hui à M. Delage pour le prier  
de me renseigner sur son exactitude,  
et à cet effet que le matin que j'ai eu  
de l'ouvrage.

Bien qu'il ne m'implique pas dans cette  
accusation, j'estime que s'il y a une  
faute, j'en suis moralement complice, et  
je ne voudrais pas que l'on me suppose

un seul instant capable d'une telle action.

J'ai donc de nouveau à M. Delage, lui expliquant dans quelles conditions ont été faits le cernin et la location des feuilles de Castelnau.

J'ai aussi renouvelé que quand j'en ai aidé - moyennant échange contre les 1<sup>er</sup> premier Volume des froths & froches - l'abri des Roches, non sans certainement aussi bien et mieux que moi, que Reverdit l'avait feuillé. Et moi-même, en dehors de quelques coups de pioche ou de grattoir comme on le fait avant la location, j'en aurais peu touché.

Quant au reste, que mon amy Louis directement sur mes instances et après avis de M. L. M<sup>re</sup> de Fayolle, M. Hauser était sur le point de le prendre, et à un prix supérieur.

J'en suis permis de rappeler à M. Delage au cas où il l'aurait oublié, que tous les Statuts du Canton de Montignac, d'ailleurs par Reverdit ont été feuillés par lui;

mais que ces feuilles faites par lui-même  
ou ses contemporains en feuilles. (Je ne  
veux pas dire en préhistoire) ont été  
faites dans de telles conditions qu'il y  
a intérêt à les reprendre.

Cel est du moins l'avis de l'élite.  
part des préhistoriens, témoins les Statues  
de Badzyrak, L. Balutzes, la Rochette,  
Sergeac, L. Montet, la Roub, la Madeline  
la Roub d'Christophe, Fougères et ....  
qui sont en pleine activité de travail.

Et dans le résumé de ces faits de  
Cortelwark, je cite tout particulièrement  
la feuille que j'ai vu d'y faire, et celle  
qui y fait œuvre M. Hauser, qui ont  
été si fertiles! Cette dernière avait  
justement été visitée par Reverdit qui  
y avait creusé un puits de 1 m 50 x 2 m  
et 1 m 50 de profondeur; et celle de M. Hauser  
après avoir été feuilletée par Reverdit  
d'abord, l'abbé Landry en suite  
donne des résultats surprenants à M.  
Hauser qui est lui-même l'avoir exprimé.

J'aurais donc que si vos feuilles à Castelnaud ne donnent aucun résultat — et cette opinion est au moins présumée — vous ayez fait une mauvaise opération à dont j serai bien sincèrement ravi. Mais rien si tant que M. Deloy : dire que vous vous avouez raillé.

J proteste énergiquement auprès de vous contre cette interprétation que rien dans mon passé, dans mon caractère, dans mes habitudes, n'autorise.

M. L. M<sup>re</sup> de Fayolle surprenant si peu qu'en venille vous riez, qu'il vous a offert de faire les feuilles de votre part les M<sup>mes</sup> de Coulon et de Riquenx. Et que précisément à ce sujet, il est au point que vous ne lui ayez jamais répondu.

J'espère, Monsieur Cartailhas, que vous n'aurez pu douter un instant d'un bon sens, d'un dévouement, et que je ne suis occupé de cette affaire c'est que j'ai cru nécessaire d'intervenir par vous — et j'en suis sûr. Dans l'espérance que vous voudrez bien me confirmer dans cette opinion, j'en prie de vous l'exprimer de mes sentiments dévoués.

Jouis d'avez